

Bourses d'accueil	
Objectif :	Encourager les élèves de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Cégep de La Pocatière ou au Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) tout en favorisant l'amélioration de leur dossier scolaire de niveau secondaire.
Nombre :	Variable
Montant :	500 \$ - montant réparti en deux versements de 250 \$ (automne et hiver)
Conditions d'admissibilité :	<ul style="list-style-type: none"> ★ Avoir déposé une demande d'admission au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ); ★ Être en provenance du secondaire; ★ Être admis à temps plein à un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC); ★ Avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 85% en 4^e et 5^e secondaires, telle que confirmées par le SRACQ; ★ Être officiellement inscrit au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM le 20 septembre pour la session d'automne et le 14 février pour la session d'hiver.
Donateur :	Fondation du Cégep de La Pocatière, Cégep de La Pocatière et Fondation J. A. Bombardier
Responsable :	Direction exécutive de la Fondation
Nomination des boursiers :	Les résultats sont récupérés auprès du SRACQ. L'annonce se fait lors des galas des différentes écoles secondaires de la région ou par lettre pour les étudiants en provenance d'autres régions.
Remise :	À l'automne (après la confirmation de la fréquentation scolaire du 20 septembre) et à l'hiver (après la confirmation scolaire du 14 février) de chaque année.